

ACTION SOCIALE

SAINT-JACUT-DE-LA-MER,

ENCORE UN ÉTABLISSEMENT

VOUÉ À LA VENTE!

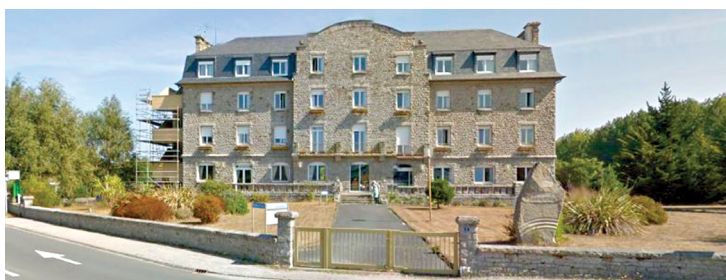


Saint-Jacut-de-la-Mer est un établissement SNCF de séjour temporaire, qui sert à accueillir en Bretagne les aidants qui ont besoin de repos. Lors de la dernière réunion de la Commission travaux de la COFASS du 6 juin, la direction n'a pas fait dans la demi-mesure. En effet, il était acté depuis l'année dernière la remise en état complet de cet établissement.

Avec les dirigeants de l'Action sociale, la parole donnée n'a que peu de valeur... Tous les ans, on nous annonce que le projet de tel ou tel établissement doit être revu, principalement pour des raisons budgétaires. Quelques mois après, c'est toujours la même soupe qui nous est servie : « nous sommes désolés, mais nous allons devoir nous séparer de cet établissement... ».

STOP AUX VENTES ET AUX FERMETURES !

Courtemont-Varennes, ÉHPAD, centres d'Action sociale, cabinets médicaux : ça suffit ! Le 6 juin dernier, la CFDT a eu le droit à un petit assaisonnement dans la soupe concernant seulement un petit lifting de façade : « (...) nous avons dû revoir le projet à la baisse. Budgétairement, il n'est pas concevable de dépenser 1,2 million d'euros pour un seul établissement, alors que 100 000 € devraient suffire... ».



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Chaque année, l'Action sociale place de l'argent sur un compte que nous appelons « report à nouveau ». Il s'agit des sommes qui ne sont pas dépensées lors de l'année précédente pour la réhabilitation des établissements. À ce jour, ce sont plus de 25 millions d'euros qui y sont épargnés depuis des années !

LA MESSE EST DITE, LA SOUPE EST PRÊTE

L'année prochaine, le directeur de l'Action sociale fera comme ses prédécesseurs, il va nous annoncer la vente du site de Saint-Jacut-de-la-Mer. ●